

PROGRAMME DE FORMATION COORDINATEUR DE PROGRAMMES D'ETP

MAJ 07/05/2024

Objectifs :

La formation est composée de trois modules, qui peuvent être suivis dans leur intégralité ou indépendamment les uns des autres, selon les besoins de formation des participants.

Les trois modules correspondent aux 40h de formation requises pour un coordonnateur n'intervenant pas dans le programme d'éducation thérapeutique du patient et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015.

Conformément aux recommandations de la HAS concernant les méthodes et les modalités de DPC, notre programme de formation est conçu comme une démarche continue, en associant, au cours des sessions de la formation-action et en intersession, deux activités indispensables et complémentaires : (1) l'analyse des pratiques professionnelles et (2) l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et des compétences. Pour les professionnels qui suivront les trois modules de formation, ils seront invités à atteindre l'objectif qu'ils se fixeront lors de chaque intersession.

Programme :

MODULE 1

- ❖ *Identifier le rôle et les missions d'un coordinateur de programme d'Education Thérapeutique du Patient*
- ❖ *Connaitre le cadre légal et réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient ainsi que des sites et structures ressources en éducation thérapeutique du patient*
- ❖ *Identifier les compétences pour coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient*
- ❖ *S'approprier les étapes de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient*
- ❖ *Partager les représentations, valeurs et la démarche de l'éducation thérapeutique du patient*
- ❖ *Concevoir un outil de pilotage de programme d'éducation thérapeutique du patient*
- ❖ *Participer à une analyse de pratiques sur la coordination de programme*

MODULE 2

- ❖ *Elaborer, coordonner et communiquer autour d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient*
- ❖ *Constituer et animer une équipe pluridisciplinaire*
- ❖ *Construire avec l'équipe, et les personnes atteintes de maladies chroniques, le programme d'Education Thérapeutique*
- ❖ *Elaborer une stratégie de communication, avec les personnes atteintes de maladies chroniques, dans la structure et en dehors de la structure*
- ❖ *Identifier les autres programmes d'éducation thérapeutique et développer les liens entre les pratiques de l'ambulatoire et des structures hospitalières*
- ❖ *Participer à une analyse de pratiques sur la coordination de programme*

MODULE 3

- ❖ *Evaluer un programme d'Education Thérapeutique du Patient*



- ❖ Analyser un programme d'éducation thérapeutique du patient : forces, difficultés, propositions d'améliorations
- ❖ Accompagner les équipes dans le choix des objets d'évaluation, la construction d'indicateurs et d'outils de recueil de données pour
- ❖ élaborer les évaluations annuelles et quadriennales
- ❖ Construire et animer une analyse de pratiques sur l'évaluation de programme

Durée :

Prix : 1 600,00 €

Public :

- ❖ Coordonnateur intervenant dans le programme et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015 / formation de 40h pour dispenser l'ETP requise + au choix, module 2 et/ou module 3
- ❖ Coordonnateur n'intervenant pas dans le programme et ayant pris ses fonctions avant le 14 janvier 2015 / au choix, module 1 et/ou module 2 et/ou module 3
- ❖ Coordonnateur n'intervenant pas dans le programme et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015 / 40h de formation nécessaire, soit module 1 + module 2 + module 3

Prérequis : Avoir une Attestation de formation "Education Thérapeutique du Patient " 40 heures et faire partie d'une équipe interdisciplinaire participant à un programme d'Education Thérapeutique du Patient reconnu par l'ARS.

Moyens pédagogiques :

- ❖ L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)
- ❖ 2 Supports de cours, 1 support d'activités, 1 support synthèses d'activités, diaporamas,
- ❖ 1 Clef USB avec tous les documents (dont bibliographie, textes de loi, 1 support de Techniques pédagogiques, 1 support « Les mots en ETP » (dictionnaire), 1 support avec la bibliographie....)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

Les participants à la formation-action sont des professionnels en activité . La formation s'appuie donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. L'espacement des sessions de formation dans le temps permet aux participants de faire des allers-retours entre les acquis de la formation et leur pratique quotidienne.

La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre et coordonner l'éducation thérapeutique du patient. Elle sollicite la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

Modalités de suivi :



ORGANISME DE FORMATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant.

Validation : *Un certificat de réalisation avec la validation des objectifs, sera délivré à chaque participant.*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr